

DECRET N° 83/394 DU 3 JUIN 1983
Portant nomination de Monsieur FELIX-TCHICAYA
William en qualité de Directeur du Bureau
d'Informations Economiques, Techniques et Com-
merciales (B.I.T.E.C.).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'Arti-
cle 47 de la Constitution ;
- (/u le Décret n°82/049 du 13 Janvier 1982 déterminant les attribu-
tions des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°80/514 du 23 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°80/644
susvisé ;

LE CONSEIL DE CABINET ENSEMBLE ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Monsieur FELIX-TCHICAYA William est nommé Directeur
du Bureau d'Informations Economiques, Techniques et Commerciales
(B.I.T.E.C.) ;

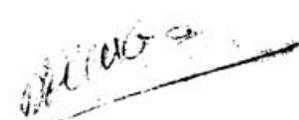
ARTICLE 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
le Budget Autonome du Bureau d'Informations Economiques, Techniques
et Commerciales (B.I.T.E.C.).-

ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

FAIT A BRAZZAVILLE, le 3 Juin 1983

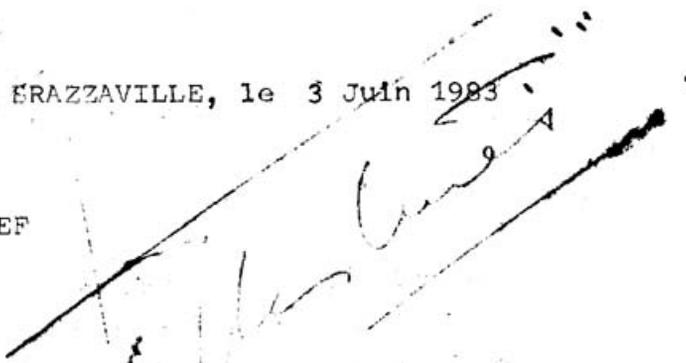
PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

Le Ministre du Commerce,

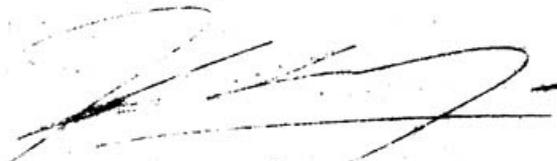

ELENGA-NGAPORO.-

Le Ministre du Travail et
la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSICNA.-


COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,


Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-